



Location du parchet l'Ecureuil

La commune de Billens-Hennens met en soumission la location du parchet L'Ecureuil sur la parcelle n° 516 sis à Siviriez, d'une surface de 75 ares.

Prix : le fermage annuel est fixé à CHF 5.78 l'are, soit au total CHF 433.50 par année.

Conditions de candidature :

- ❖ Être domicilié/e de préférence dans la commune de Billens-Hennens,
- ❖ Être enregistré/e officiellement en tant qu'exploitant agricole,
- ❖ Exploiter le parchet pour son propre compte,
- ❖ Exploiter en totalité et pour son compte sa propre terre,
- ❖ Ne pas être en âge AVS au moment de la signature du bail.

Les offres de candidatures avec motivation sont à envoyer par **écrit à : Administration communale, chemin de la Bioleyre 2, 1681 Billens, jusqu'au 15 janvier 2021.**

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre intérêt.

Le Conseil communal